

breux exemplaires de leurs cartes, calendriers et manuels de navigation ; bien peu cependant sont parvenus jusqu'à nous et la recension du Dr Dujardin est significative de la perte de nombreux documents en ce domaine.

Nos cartographes du Conquet ont été copiés, par les Anglais notamment, témoin le guide nautique du British Museum (Royal Manuscrit 17 A 11), mais eux-mêmes sont tributaires de calendriers iconographiques anglais du XVI^e siècle et même de l'extrême fin du XIV^e, avec lesquels ils présentent des points de comparaison assez troublants (Communication du Dr Dujardin au Congrès des Sociétés Savantes à Lyon, 1964, publiée par le Comité des travaux historiques et scientifiques dans les Actes du Congrès, Paris, Bibliothèque Nationale, 1965, p. 173-187).

Quel était l'objet de ces guides nautiques où les Brouscon, Trodec, Troadec devaient ainsi s'illustrer ? Il était triple : les Calendriers, les Cartes, les Cadrans de marée ; nous ne pouvons que renvoyer sur ce point à la minutieuse analyse du Dr Dujardin et aux représentations iconographiques parfaitement au point, qui ajoutent encore à l'agrément du texte et montrent l'aimable imagination des artisans conquetois.

L'ouvrage qui a valu à son auteur la Grande Médaille de l'Académie de Marine pour 1967 (et dont le tirage a été limité à 1500 exemplaires : 22 frs franco chez l'auteur, C.C.P. Rennes 14123 ou chez l'Imprimeur à Brest C.C.P. Rennes 8286) se termine par un aperçu historique sur le port du Conquet, à l'occasion duquel l'auteur aborde le complexe problème des brefs de mer qui mériterait à lui seul une étude plus complète et plus claire que les quelques lignes qui lui sont consacrées, mais tel n'était pas l'objet de cet important et utile travail.

J. BREJON DE LAVERGNÉE.

Louis PÉROUAS. *Grignion de Montfort, les pauvres et les missions*, les Editions du Cerf, Paris, 1966, 184 pp.

Le Père Pérouas publie dans la collection *Parole et Mission*, aux éditions du Cerf, une très intéressante étude consacrée à Louis-Marie Grignion de Montfort ; il ne s'agit pas d'une biographie du saint, mais d'un essai de psychologie reposant tout à la fois sur la personnalité du missionnaire et ses méthodes d'apostolat. Nul n'était plus qualifié que le savant auteur de l'histoire du diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724 (Paris, 1964) pour traiter cet important sujet.

L'auteur insiste fortement sur l'homme : ses difficultés à s'insérer dans un milieu social déterminé sont bien connues. Après la formation sulpicienne qui le conduira le 6 juin 1700 au sacerdoce, Louis-Marie Grignion va de diocèse en diocèse pendant les courtes années qui lui restent à vivre (il mourra le 28 avril 1716 à Saint-Laurent-sur-Sèvre à quarante-trois ans) à la recherche de sa véritable orientation ; Nantes, Poitiers, Saint-Malo, Luçon, La Rochelle, voient ce prêtre « singulier » mettre au service des pauvres, du peuple des campagnes, des âmes dévotes ses dons exceptionnels d'homme de Dieu.

Missionnaire l'a-t-il été ? Le père Pérouas pose opportunément la question, tant l'originalité des méthodes du Père de Montfort lui a aliéné des diocèses attachés à des formes plus traditionnelles d'apostolat. La réponse est pourtant affirmative : Louis-Marie Grignion a été missionnaire de toute son âme, prêchant Jésus-Christ, de préférence aux plus pauvres, et passant sans cesse de la conversion personnelle des mœurs à la revitalisation de la foi, individuelle et collective.

Le style missionnaire du Père de Montfort tient à l'association des signes liturgiques et para-liturgiques au ministère de la parole ; catéchisme, prédication, cantiques seront utilisés, concurremment avec le rosaire, le renouvellement des promesses baptismales, la confession générale et la communion, la messe. Mais si l'arbre se juge à ses fruits, et si ceux des missions de Monsieur de Montfort ont été particulièrement durables (encore qu'on les ait exagérés, selon le Père Pérouas, pour des régions comme la Vendée et la Bretagne où Louis-Marie a moins œuvré qu'en Poitou et Aunis), c'est évidemment à la recherche de la conversion du cœur, aux moyens surnaturels, pour tout dire à la sainteté du missionnaire qu'il faut les attribuer, bien plus qu'aux méthodes, aux dons humains, au climat de l'époque.

On sera surtout frappé par le « service des pauvres » assumé par le Père de Montfort. A l'hôpital général de Poitiers, il se dirige en 1701, au lendemain de son ordination, vers les « pauvres renfermez » et il se rend si semblable à eux qu'ils se cotisent pour lui faire l'aumône ; à Paris, Angers, La Rochelle, Rennes, Saint-Lô c'est vers les pauvres qu'il se tourne : petit peuple des campagnes ou des faubourgs, prisonniers, soldats, malades et infirmes. Il ne néglige pas pour autant les élites attirées par sa spiritualité, son rayonnement intérieur, mais les pauvres, image de Jésus-Christ (« Ils

sont Jésus-Christ même ») ont sa prédilection ; c'est pour eux surtout qu'il écrira les quelque vingt mille vers de ses cantiques ; nul doute que son humilité l'a porté à cette forme privilégiée d'apostolat, où il a opéré tout à la fois sa conversion personnelle et l'évangélisation des âmes.

Jacques BREJON DE LAVERGNÉE.

R. C. VAN CAENEGEM, professeur à l'Université de Gand, *Les arrêts et jugés du Parlement de Paris sur appels flamands conservés dans les registres du Parlement, Recueil de l'ancienne jurisprudence de la Belgique, première série, tome I, textes (1320-1453), Bruxelles, S.C.T. 13, rue des Quatre-Bras, 1966, III-657 pp., in-folio.*

Le très important travail du professeur van Caenegem et de l'équipe dirigée par lui englobe l'édition in extenso des arrêts et jugés prononcés par le Parlement de Paris sur appels des tribunaux flamands de 1320 à 1453 et conservés aux registres des Archives Nationales cotés X¹A 5 (qui fait suite aux *Olim*) à X¹A 82. Les appels de la Flandre galliscane, qui dépendit directement de la Couronne pendant la plus grande partie du XIV^e siècle, sont compris dans ce volume ; celui-ci sera suivi d'un tome II, englobant la période de 1454 à 1521 (X¹A 83 à X¹A 163), le tome III contenant l'introduction historique et les tables.

La méthode suivie est exemplaire : elle permet de suivre dans les limites chronologiques adoptées la longue série des arrêts, rendus par la Grand'Chambre du Parlement, et des jugés, rendus par la Chambre des Enquêtes. Les décisions en principe ne sont pas motivées, mais la motivation peut souvent se déduire de la décision, encore que celle-ci intervienne fréquemment en équité.

L'éditeur de ces intéressants textes a donné à chacun un titre résumant l'espèce, puis les noms des parties (demandeur-défendeur) et la liste des juridictions successives qui se sont occupées du procès avec le bref résumé de la décision du Parlement.

Cette vaste matière intéressant essentiellement la Flandre et les Flamands, peu de textes concernent notre province. J'ai cependant relevé un jugé du 5 février 1435 concernant la saisie injustifiée d'une cargaison de vin du Poitou et des extorsions commises au détriment d'un marchand nantais,